

# Coup de projecteur sur le paiement électronique en microfinance d'après l'expérience FERLO

BIM n° - 20 juin 2006

*Ce BIM vous est proposé en partenariat avec le Portail francophone de la microfinance : [www.lamicrofinance.org](http://www.lamicrofinance.org)*

*Les nouvelles technologies en microfinance font beaucoup parler d'elles, mais il est souvent difficile d'associer des expériences concrètes aux technologies mobilisées. Introduction*

Ce coup de projecteur est une présentation de l'expérience FERLO, dispositif de paiement électronique pour les IMF mis au point par une société sénégalaise du même nom. La phase pilote, qui impliquait quatre IMF de références sénégalaises (dont PAMECAS, ACEP, Crédit Municipal de Dakar et PAME) a démarré début 2005 auprès de 1 000 porteurs de carte en milieu urbain. Ferlo entre aujourd'hui dans une phase de diffusion de sa solution au Sénégal, mais aussi dans l'ensemble des pays de l'UEMOA. Une extension de l'expérimentation vient en particulier de démarrer en milieu rural avec l'implantation de deux distributeurs automatiques de billets à Daara et Liguere au Sénégal.

## **Qu'est-ce que le système de paiement électronique FERLO?**

Il s'agit d'un système de paiement par porte-monnaie électronique dont le support est la carte à puce. Il permet à chaque client, détenteur de la carte :

- ▷ de payer par carte des achats effectués auprès de commerçants équipés
- ▷ de faire des retraits d'argent dans des distributeurs automatiques de billets (DAB)
- ▷ de faire des dépôts et retraits d'argent dans les caisses de l'IMF équipées d'un Terminal de paiement électronique (TPE).

La carte Ferlo est donc un porte-monnaie électronique dans lequel est stockée une valeur d'argent qui est au choix :

- ▷ prépayée par le client auprès de la caisse de l'IMF, via un versement en espèces ou par débit de son compte ;
- ▷ créditée par l'IMF émettrice, selon un mode pré-autorisé c'est-à-dire un rechargement automatique mensuel plafonné au montant du crédit programmé par l'IMF.

Pour en savoir plus sur les avantages et inconvénients du dispositif FERLO, rendez-vous sur le Portail à l'adresse du Coup de projecteur du mois :  
<http://www.lamicrofinance.org/content/article/detail/17941>